

**REGISTRE DES ARRÊTÉS MUNICIPAUX - ARRÊTE N° 2026-96**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE  
ARRONDISSEMENT DE Tournon

-----  
MAIRIE

de

CORNAS

-----  
TEL: 04-75-81-81-65

**OBJET** : ARRÊTE DE DÉLÉGATION A UN CONSEILLER MUNICIPAL

**LA MAIRE DE LA COMMUNE DE CORNAS,**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-18, qui confère le pouvoir au maire d'une commune de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,
- VU la délibération du conseil municipal 2026-15 du 20 mars 2026 fixant à 4 le nombre des adjoints,
- VU le procès-verbal d'installation du conseil municipal en date du 20 mars 2026,
- CONSIDÉRANT que, pour le bon fonctionnement du service, il convient de donner délégation aux conseillers municipaux,

**ARRÊTE**

**Article 1er** : Monsieur Michaël MATA-VERSET est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Travaux/voirie
- Ecoles / Plan de Protection et de Mise en Sécurité (PPMS)
- Services périscolaires
- Accueil de loisirs
- Commémorations
- Vidéoprotection
- Economie d'énergie
- Correspondant défense

Il exercera les fonctions suivantes :

- Participation aux différentes rencontres concernant les chantiers de la commune
- Participation aux différentes rencontres liés aux écoles de la commune, suivi de l'élaboration du PPMS
- Référent dans la gestion des services périscolaires (cantine/garderie)
- Référent dans la gestion de l'accueil de loisirs
- Organisation des cérémonies commémoratives de la commune (8 mai, 11 novembre, ...)
- Correspondant Défense auprès des services de l'état
- Suivi des marchés/subventions relatifs à la vidéoprotection, gestion du système de vidéoprotection
- Suivi des consommations de la commune et mise en place de solutions pour économiser l'énergie

Ces délégations n'entraînent pas de délégation de signature des documents.

**Article 2** : Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui le concerne :

- Madame la maire de la Commune de CORNAS,
- Madame la directrice générale des services
- Monsieur le responsable du service de gestion comptable,
- Notifié à l'intéressé.

**Article 4** : Copie du présent arrêté sera transmise à madame la Sous-Préfète

A CORNAS  
Le 15/06/26

La Maire,  
Magali HEBRARD

